

Accroître la légitimité de l'exercice consultatif

Mémoire présenté à la *Consultation publique portant sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire*

Par Raphaël Gani
Étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université Laval

Décembre 2013

Table des matières

Table des matières.....	2
Présentation de l’auteur.....	3
Résumé.....	3
Introduction.....	4
Volonté de réformer l’enseignement de l’histoire au Parti Québécois depuis 1995.....	5
Le lieu de la consultation : commission parlementaire ou consultation publique ?	7
Les responsables de la consultation : un comité multidisciplinaire ou deux experts ?...	8
La mise en œuvre de la consultation : publicité et consultation publique	11
Conclusion	13
Recommandations.....	15
Annexe 1. Bibliographie exhaustive au sujet de la consultation publique sur l’enseignement de l’histoire au primaire et au secondaire.....	16
Annexe 2. Comparaison des demandes de la Coalition pour l’histoire/Fondation Lionel-Groulx et les mesures pour le « renforcement de l’histoire nationale » proposées par le Parti Québécois depuis 2012.....	19

Présentation de l'auteur

Étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université Laval, je m'intéresse aux enquêtes qui portent sur la perception de l'histoire. Dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, j'ai analysé une enquête internationale menée auprès de 5 425 Occidentaux qui ont résumé l'histoire de leur pays. Au cours de mes recherches doctorales débutant en janvier, je m'intéresserai au potentiel pédagogique des enquêtes qui portent sur la perception de l'histoire. Pour la consultation publique sur l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire, j'ai produit trois lettres ouvertes publiées dans le *Devoir*, une bibliographie exhaustive sur les textes entourant la consultation, et participé à deux entrevues (*Le Soleil* et *CJAD*).

Je remercie Alexandre Turgeon, Fabrice Pinard Saint-Pierre et Alex Bineau-Pinard pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire.

Résumé

Ce mémoire s'interroge spécifiquement sur la légitimité de la consultation publique. D'abord, l'historique de la consultation publique est retracé. Ensuite, plusieurs de ses fondements sont critiqués : l'absence de cadre législatif, la représentativité de ses responsables ainsi que le manque de publicité de l'exercice consultatif. La principale conclusion de ce mémoire est qu'il paraît inopportun, à ce stade, de suggérer des changements à l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire. Ainsi, des recommandations sont plutôt formulées dans la perspective d'accroître la légitimité de l'exercice consultatif, notamment par la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.

Introduction

L'enseignement de l'histoire est un sujet important qui préoccupe les Québécois. Des pétitions, des lettres ouvertes et des témoignages relatés dans les médias et les revues savantes illustrent l'importance que revêt ce sujet au Québec, mais aussi ailleurs en Occident. Depuis la réforme de l'enseignement de l'histoire annoncée en 2006, plusieurs Québécois ont fait part de leur mécontentement face à ce que l'historienne Josiane Lavallée décrit comme un programme d'histoire « javellisé au service présent¹ ». Ce genre de propos à saveur polémique n'est pas rare. Il se manifeste également du côté des défenseurs de l'actuel programme, dont certains réduisent leurs adversaires à l'étiquette de nationaux². Le document qui accompagne la consultation rend compte de l'impasse créée par cette polémique : « Cette crispation du débat est à l'origine de l'impasse actuelle. Elle encourage les procès d'intention [...] »³. Dès lors, la réforme de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire est un sujet qui mérite d'être traité au sein d'un exercice consultatif défini avec le plus grand soin par le gouvernement. Cet exercice se doit d'être régi par un cadre législatif. Il doit aussi être accessible au plus grand nombre de Québécois, vu l'importance du sujet traité.

Pour réformer l'enseignement de l'histoire, le Parti Québécois (PQ) a choisi de consulter la population québécoise en 1995 et en 2013. Afin de comprendre la singularité de la présente consultation publique, il est impératif de retracer depuis 1995 les dispositifs proposés par le PQ pour réformer l'enseignement de l'histoire⁴. Ces dispositifs ont pris la forme d'une commission parlementaire et une consultation publique. L'historique de ces espaces de débat est absent du document qui accompagne la consultation publique.

Par la suite, ce mémoire détaille les lacunes de l'actuelle consultation publique : l'absence de cadre législatif, la faible représentativité de ses responsables et le manque de publicité de l'exercice consultatif. Il semble plus opportun, à ce stade, de s'abstenir de formuler des suggestions visant à réformer l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire. Ainsi, le présent mémoire cherche plutôt à proposer des pistes qui permettraient de corriger les lacunes du processus de consultation qui, pour l'instant, manque de légitimité. Dans les travaux déposés à la consultation (voir annexe 1), la légitimité de l'exercice consultatif est un aspect peu abordé.

¹ Josiane Lavallée, « Une histoire javellisée au service du présent », *Coalition pour l'histoire*, février 2012, <http://www.coalitionhistoire.org/sites/default/files/une-histoire-javellisee-au-service-du-present.pdf>, page consultée le 22 décembre 2013.

² « Entrevue de Robert Comeau avec Julien Prud'homme », *Radio Ville-Marie*, 6 avril 2013, <http://www.societehistoriquedemontreal.org/nouveaux-regards-sur-notre-histoire/emissions-precedentes/emission-du-6-avril-2013/>, page consultée le 22 décembre 2013.

³ Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid, « Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire », Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013, p. 10. http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Programmes/Montage_FR_Consultation_Histoire_s.pdf, page consultée le 22 décembre 2013.

⁴ Pour couvrir la période de 1995 à 2013, notre travail s'appuie sur une recension du journal des débats de l'Assemblée nationale, d'une revue de presse au sujet de la réforme de l'enseignement et de l'actuelle consultation publique, ainsi que des conversations avec les responsables du Département des communications et la Direction des programmes au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Volonté de réformer l'enseignement de l'histoire au Parti Québécois depuis 1995

En 1995, le Parti Québécois est au pouvoir. Jean Garon, alors ministre de l'Éducation, donne le mandat à l'historien Jacques Lacoursière de mettre sur pied un groupe de travail pour étudier la question de l'enseignement de l'histoire. Jean Garon, comme le premier ministre Jacques Parizeau et Jacques Lacoursière s'inquiètent du faible niveau de connaissance historique chez les jeunes⁵.

Un groupe de travail est constitué de treize membres provenant d'horizons intellectuels et professionnels variés : didacticien, historien, enseignant d'histoire, et autres. Pour mener à bien leur travail, ceux-ci organisent trois journées d'audiences publiques qui furent annoncées au sein de six quotidiens. Au total, 53 mémoires ont été récoltées, et ce, en un peu moins d'un mois. La publicité à porté fruit, comme le déclare Jacques Lacoursière lors du dépôt de son rapport *Se souvenir et devenir* :

Les mémoires qu'ont présentés de nombreux organismes, la présence constante du public au cours des journées d'audience et les demandes de renseignements reçues tout au long des travaux du Groupe de travail témoignent du grand intérêt que la population porte à l'amélioration de l'enseignement de l'histoire au primaire, au secondaire et au collégial, de même qu'à celle de la formation des enseignants d'histoire⁶.

En 1997, Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation, annonce des mesures pour réformer l'enseignement de l'histoire, afin notamment d'y inscrire un volet d'éducation à la citoyenneté⁷. Officialisé en 2006 sous le gouvernement libéral de Jean Charest, l'actuel programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* accorde, comme son nom l'indique, une place importante à l'éducation à la citoyenneté et s'inspire largement⁸ du rapport Lacoursière produit en 1996.

Le Parti Québécois critique l'actuel programme d'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire depuis son dévoilement dans un article signé par Antoine Robitaille le 27 avril 2006. On reproche notamment au programme d'occulter des pans de l'histoire du Québec. D'ailleurs, Antoine Robitaille rapporte que ce nouveau cours « passera sous

⁵ Michèle Ouimet, « Le ministre du « gros bon sens » croit que l'éducation n'a pas de « bon sens » », *La Presse*, 8 avril 1995, p. B7.; Presse Canadienne, « Éducation: Garon crée un groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire », *Le Devoir*, 19 octobre 1995, p. A5.

⁶ Dans une lettre adressée à Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation. *Se souvenir et devenir: Rapport du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, présidé par Jacques Lacoursière*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1996, p. VII.

⁷ Brian Young, « L'éducation à la citoyenneté et l'historien professionnel : quelques hypothèses », dans *Parole d'historiens. Anthologies des réflexions sur l'histoire au Québec*, sous la dir., de Éric Bédard et Julien Goyette, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 399.

⁸ Michèle Dagenais et Christian Laville, « Le naufrage du projet de programme d'histoire "nationale" : retour sur une occasion manquée accompagné de considérations sur l'éducation historique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60, 4 (printemps 2007), p. 518.

silence des épisodes comme l'acte d'Union de 1840, la conscription forcée de 1917 ou le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982⁹. »

André Boisclair, chef du Parti Québécois, se fait entendre le 23 mai 2006, et propose la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement de l'histoire. Il déclare : « Si l'Assemblée nationale est capable de débattre des taxes sur l'essence ou de l'augmentation des permis de conduire, de débattre de la privatisation du parc du Mont-Orford, je pense [qu'elle] a la responsabilité de débattre de l'enseignement de l'histoire¹⁰ ». Cette citation illustre la volonté de Boisclair d'inclure les élus dans la discussion.

Deux autres tentatives seront mises de l'avant par le Parti Québécois afin d'obtenir une commission parlementaire. Le 14 juin 2006, le critique péquiste en matière d'éducation Camil Bouchard dépose une pétition qui propose la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement de l'histoire¹¹. En 2011, alors dans l'opposition officielle, trois députés péquistes demandent la tenue d'une commission parlementaire, cette fois-ci encouragés par les résultats d'études produites par la Fondation Lionel-Groulx. Les députés, dont Marie Malavoy, affirment : « Le Parti Québécois demande au gouvernement de tenir une commission parlementaire afin d'étudier l'enseignement de l'histoire dans nos établissements scolaires ainsi que sa place dans la formation des maîtres¹². » Ces propos sont en continuité avec ceux d'André Boisclair tenus six ans plus tôt.

Une fois au pouvoir en 2012, le gouvernement minoritaire du Parti Québécois a cessé de prôner la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire. On annonce plutôt le 2 septembre 2013 la mise en place d'une consultation publique sur cette question, du 11 novembre au 13 décembre. Elle sera menée par le sociologue Jacques Beauchemin et l'historienne Nadia Fahmy-Eid. Deux mois après son annonce, la consultation publique est lancée sur le site web du Ministère

⁹ Antoine Robitaille, « Cours d'histoire épurés au secondaire. Québec songe à un enseignement “moins politique”, non national et plus “pluriel” », *Le Devoir*, 27 avril 2006, p. A-1. Pour ce qui est du débat sur le programme *Histoire et éducation à la citoyenneté*, lire Félix Bouvier et al. dir., *L'histoire nationale à l'école québécoise. Regards sur deux siècles d'enseignement*, Québec, Septentrion, 2012, chapitre 7 et 11.

¹⁰ « Boisclair réclame une commission parlementaire », *Radio-Canada*, 23 mai 2006, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/05/23/003-Boisclair-Histoire.shtml>, page consultée le 22 décembre 2013.

¹¹ « Tenir une commission parlementaire sur la réforme de l'enseignement de l'histoire au secondaire », *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, mercredi 14 juin 2006, vol. 39, n° 44, http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/37-2/journal-debats/20060614/2949.html#_Toc138144614, page consultée le 22 décembre 2013.

¹² Outre Marie Malavoy, ces paroles sont tenues par « le député de Jonquière et porte-parole en matière d'enseignement primaire et secondaire, Sylvain Gaudreault, ainsi que le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques et vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation, Martin Lemay. » Sophie Villeneuve, « Enseignement de l'histoire - Le Parti Québécois réclame une commission parlementaire », *Direction des communications de l'aile parlementaire du Parti Québécois*, 4 novembre 2011, <http://mariemalavoy.com/communiqu/enseignement-de-l%E2%80%99histoire-le-parti-quebecois-reclame-une-commission-parlementaire>, page consultée le 22 décembre 2013. Concernant les constats émanant des études de la Fondation Lionel-Groulx, le communiqué stipule : « Le constat des chercheurs est alarmant, les enseignants qui transmettent notre histoire nationale aux élèves du secondaire manquent de connaissances. Ces mêmes élèves arrivent au collégial où les cours d'histoire sont en voie de disparition. »

de l'Éducation, du Loisir et du Sport. On diffuse l'information par seule voie d'un communiqué de presse. Vu l'intérêt manifesté à son égard¹³, la consultation a été prolongée jusqu'au 22 décembre.

Ce bref historique permet de faire ressortir trois orientations majeures opérées par le gouvernement actuel afin de baliser un exercice consultatif sur l'enseignement de l'histoire : la décision d'avoir recours à une consultation publique plutôt qu'à une commission parlementaire; le choix des responsables de cette consultation ainsi que la mise en œuvre de celle-ci par l'entremise d'un site web accessible à la population.

Le lieu de la consultation : commission parlementaire ou consultation publique ?

Entre 2006 et 2011, le Parti Québécois réclame par trois fois la tenue d'une commission parlementaire sur l'enseignement de l'histoire. Au pouvoir, il propose plutôt une consultation publique sur cet enjeu. Ce changement d'orientation est majeur et implique plusieurs conséquences.

Lors d'une commission parlementaire, les députés de l'Assemblée nationale – tout parti confondu - sont invités à débattre et leurs propos sont retranscrits intégralement ainsi que disponibles pour consultation¹⁴. Des audiences publiques peuvent également être enclenchées, c'est-à-dire que des citoyens sont invités à présenter leur mémoire à l'Assemblée nationale, leurs propos étant retranscrits intégralement et rendus accessibles. Enfin, un rapport final est émis à la fin de la commission parlementaire, lui aussi accessible.

La consultation publique que propose l'actuel gouvernement ne présente aucune des caractéristiques énumérées ci-haut. Elle n'est soumise à aucun cadre législatif. Les députés de l'Assemblée nationale ne sont pas invités à siéger sur un comité consultatif. Il n'y a pas d'obligation de rendre accessibles les mémoires reçus ni le rapport final. À ce sujet, la journaliste Annie Mathieu rapporte le 12 novembre :

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'est pas certain de diffuser le contenu des mémoires soumis par la population au sujet de la refonte du programme d'histoire. "On est en train de regarder cela", explique Mathieu

¹³ « La consultation visant le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale prolongée jusqu'au 22 décembre », communiqué de presse, 13 décembre 2013, <http://www.mels.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/detail/article/la-consultation-visant-le-renforcement-de-l'enseignement-de-l'histoire-nationale-prolongee-jus/>, page consultée le 22 décembre 2013.

¹⁴ « L'Assemblée nationale s'est dotée de commissions parlementaires, qui s'acquittent d'une part considérable du travail parlementaire. Une commission est un groupe de travail composé d'un nombre restreint de députés chargés, au nom de l'Assemblée, de l'examen des questions relevant de la compétence de la commission. Le Journal des débats contient tous les propos tenus par les députés et d'autres intervenants au cours des séances des commissions. » Dans « Travaux des commissions parlementaires », *Assemblée nationale*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/index.html>, page consultée le 22 décembre 2013.

*Le Blanc, le porte-parole de la ministre Marie Malavoy. Il souligne qu'une telle consultation n'a pas les mêmes règles qu'une commission parlementaire et que, conséquemment, les commentaires provenant du public et des experts n'ont pas l'obligation d'être diffusés*¹⁵.

Ainsi, la distinction entre une commission parlementaire et une consultation publique est prise en compte par les responsables gouvernementaux.

Ce changement d'orientation de la part du Parti Québécois – de la proposition d'une commission parlementaire à la tenue d'une consultation publique – traduit une certaine précipitation du gouvernement dans sa volonté de réformer l'enseignement de l'histoire, ce qui risque de se faire aux dépens d'une consultation approfondie des acteurs du milieu, que permettrait la tenue d'une commission parlementaire. Il marque également une rupture avec la volonté exprimée par le Parti Québécois depuis 2006 de mener une telle commission parlementaire.

Considérant le changement d'orientation du Parti Québécois - de la proposition d'une commission parlementaire à la tenue d'une consultation publique -, nous recommandons

- 1) Que les élues du Québec soient consultées en commission parlementaire sur une éventuelle réforme de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.
- 2) Que le gouvernement justifie davantage son choix d'une consultation publique et non d'une commission parlementaire.
- 3) Que le gouvernement donne l'assurance que les mémoires ainsi que le rapport final de la consultation publique soient rendus accessibles.

Les responsables de la consultation : un comité multidisciplinaire ou deux experts ?

Le Parti Québécois promet de réformer l'enseignement de l'histoire dans sa plate forme électorale de 2012¹⁶. Une fois au pouvoir et dans un article paru le 11 octobre 2012, Marie Malavoy justifiait la pertinence de cette réforme en indiquant : « On a un peu noyé le poisson de la souveraineté. Dieu sait que le débat national au Québec a beaucoup marqué notre histoire récente et il faut que ce soit vu avec du relief et non pas à travers une succession de thèmes qui ne sont pas forcément aussi importants et moins en lien

¹⁵ Interrogés dans l'article écrit par Annie Mathieu, nous déclarions qu'il est essentiel de divulguer ces archives (mémoires et rapport final). Ces archives serviront notamment aux historiens qui voudront retracer le processus décisionnel en cours. En ce sens, le rapport Lacoursière produit en 1996 avait été rendu public. Annie Mathieu, « Enseignement de l'histoire: un programme à l'essai en 2014 », *Le Soleil*, 12 novembre 2013, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201311/11/01-4709623-enseignement-de-lhistoire-un-programme-a-lessai-en-2014.php>, page consultée le 22 décembre 2013. De plus, une fonctionnaire du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nous a confirmé que le rapport final émanant de la consultation publique ne serait pas rendu public, puisque les experts ont pour mandat de remettre le fruit de leur réflexion exclusivement à la ministre.

¹⁶ « L'avenir du Québec entre vos mains », plateforme électorale du Parti Québécois, p. 13, http://mon.pq.org/documents/monpq_516f6a49d4ec3.pdf, page consultée le 22 décembre 2013.

avec notre propre identité¹⁷ ». Plusieurs autres aspects de l'actuel programme sont critiqués, dont le nombre d'heures enseignées, jugé insuffisant. Suite à cette déclaration et à la polémique qui l'entoura¹⁸, la réforme de l'enseignement de l'histoire ne réapparaît pas dans l'actualité avant le 6 mars 2013. Alors, un article signé par Lisa-Marie Gervais paraît dans le *Devoir* portant le titre *Enseignement de l'histoire - Bisbille autour d'un comité ministériel*.

Dans cet article, la journaliste annonce la formation d'un comité ministériel chargé de réformer l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire. Ce comité est sous la supervision du sous-ministre Alain Veilleux. La journaliste affirme que « le groupe est formé de didacticiens, d'universitaires et d'historiens de toutes allégeances, francophones comme anglophones¹⁹ ». La moitié de ce groupe est composé des membres de la Coalition pour l'histoire, connu pour ses critiques de l'actuel programme d'enseignement de l'histoire²⁰.

La journaliste dévoile que des membres de la Coalition sont en désaccord avec la composition du comité ministériel et demandent à rencontrer la ministre Marie Malavoy à ce sujet. La Coalition reproche à certains membres du groupe de vouloir dénationaliser l'enseignement de l'histoire et d'être responsables de la réforme « catastrophique²¹ » de 2006. Lisa-Marie Gervais décrit ainsi les revendications de la Coalition : celle-ci « prône la création d'un “petit” groupe de travail composé de “cinq historiens, relevant directement de la ministre” [...] qui produirait un rapport au plus tard à l'automne 2013. [...] Ce groupe ne devra pas être sous la gouverne du ministère de l'Éducation, pas plus qu'il ne devra être composé de gens aux opinions diverses²² ».

¹⁷ Annie Mathieu, « Marie Malavoy : moins d'anglais, plus d'histoire », *Le Soleil*, 11 octobre 2012, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201210/10/01-4582115-marie-malavoy-moins-danglais-plus-dhistoire.php>, page consultée le 22 décembre 2013. En ce sens, la première ministre Pauline Marois reprenait sensiblement ce discours lors de la Journée des Patriotes pour justifier une réforme de l'enseignement de l'histoire : « Nous croyons que l'on a un peu édulcoré ce qui se fait en enseignement de l'histoire au Québec, et c'est ce à quoi nous voulons revenir, les bases d'un enseignement qui permet de comprendre les différentes périodes de notre vie collective, dont celle des patriotes. » Bahador Zabihyan, « Journée nationale des patriotes - L'histoire est mal enseignée au Québec, croit Marois », *Le Devoir*, 21 mai 2013, <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/378659/l-histoire-est-mal-enseignee-au-quebec-croit-marois>, page consultée le 22 décembre 2013.

¹⁸ À ce sujet, lire Michèle Ouimet, « L'anglais comme une vache espagnole », *La Presse*, 20 octobre 2012, p. A18.

¹⁹ Lisa-Marie Gervais, « Enseignement de l'histoire - Bisbille autour d'un comité ministériel », *Le Devoir*, 3 mars 2013, <http://www.ledevoir.com/societe/education/372561/bisbille-autour-d-un-comite-ministeriel>, page consultée le 22 décembre 2013.

²⁰ « La Coalition pour l'histoire est un regroupement d'associations, d'organismes, d'enseignants, de chercheurs en histoire et de citoyens inquiets de la dérive actuelle des énoncés et des contenus de programme en histoire qui compromettent à notre avis les efforts des enseignantes et enseignants et la qualité de la formation dispensée aux jeunes Québécois. » Dans « Plateforme », *Coalition pour l'histoire*, 23 février 2010, <http://www.coalitionhistoire.org/contenu/plateforme>, page consultée le 22 décembre 2013.

²¹ Éric Bédard, cité par Gervais, « Enseignement de l'histoire », *loc. cit.*

²² *Ibid.*

Éric Bédard et Robert Comeau, tous deux membres de la Coalition, confirment dans les mois qui suivent la tenue de la rencontre entre leur groupe et la ministre. Comeau résume la rencontre avec la ministre à la journaliste Annie Mathieu :

“Ce qui est arrivé, c'est que nous, la Coalition pour l'histoire, on s'est dit que ça ne servait à rien de mettre dans un même comité des gens qui vont partir en guerre. Par exemple, ils avaient mis Jocelyn Létourneau, qui est en guerre ouverte contre l'idée d'un cours d'histoire. Alors si vous le mettez dans ce comité-là, c'est sûr qu'il va y avoir de la bisbille et qu'on va se chicaner”, a raconté mardi le professeur d'histoire à l'UQAM. “On avait dit à Mme Malavoy : il y a d'autres façons de régler ça, pourquoi vous ne formez pas un comité de gens qui vont faire rapport directement à vous [...] et c'est ce qu'elle a décidé²³.”

En matière d'enseignement de l'histoire, la Coalition pour l'histoire, souvent associée avec la Fondation Lionel-Groulx, a formulé plusieurs demandes qui ont trouvé une réponse positive dans les actions du gouvernement du Québec dirigé par le Parti Québécois (voir annexe 2). Lorsqu'on considère les étapes ayant mené au choix des deux experts chargés de proposer une réforme de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire, le message de la Coalition semble avoir été entendu.

Le 2 septembre 2013, la ministre Malavoy annonçait la tenue d'une consultation publique sur l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire. Elle la plaçait sous la responsabilité de deux experts, le sociologue Jacques Beauchemin et l'historienne Nadia Fahmy-Eid²⁴. Mme Malavoy justifiait leur choix en mentionnant que ces deux experts possèdent « une crédibilité et une envergure intellectuelle à toute épreuve²⁵ ». La ministre déclarait que les conclusions du rapport de ces experts serviraient à orienter la refonte du programme, qui sera ensuite mise à l'essai dès septembre 2014. Par contre, elle omettait de mentionner la dissolution du groupe de travail précédent. Questionné à ce sujet,

²³ Annie Mathieu, « Révision du programme d'histoire: Malavoy préfère l'avis d'experts pro-question nationale », *Le Soleil*, 4 septembre 2013, <http://www.lapresse.ca/lesoleil/actualites/education/201309/03/01-4685758-revision-du-programme-dhistoire-malavoy-prefere-lavis-dexperts-pro-question-nationale.php>, page consultée le 22 décembre 2013. Éric Bédard a aussi noté l'influence de cette rencontre sur la décision de la ministre Malavoy. L'historien affirme à la radio le 5 mai : « Moi et d'autres ont signalé le problème à la ministre. On a dit : “si on va dans sa direction-là, on perd notre temps, on fait de l'occupationnel pour pelleter en avant, mais ça va donner aucun résultat.” Et donc ils ont décidé de reculer. La ministre a décidé et là, tout indique qu'elle va nommer une personne qui va lui faire rapport, sur quel serait le meilleur chemin pour renforcer. » Dans « Table ronde sur l'histoire du Québec », *Radio Ville-Marie*, 16 mai 2013, <http://www.youtube.com/watch?v=Y99uK7w4ymY>, page consultée le 22 décembre 2012.

²⁴ Nous apprenions par le *Courrier parlementaire* que l'historien Julien Prud'homme fait aussi partie de l'équipe d'expert. « Prolongation de la consultation jusqu'à dimanche prochain », *Courrier parlementaire*, 16 décembre 2013, <http://www.courrierparlementaire.com/Gratuit/?id=10692#10692>, page consultée le 22 décembre 2013.

²⁵ « Conférence de presse de Marie Malavoy et Pierre Duchesne », *Chaudière-Appalaches*, 2 septembre 2013, <http://video.chaudiere-appalaches.hebdosregionaux.ca/recherche//conference-de-presse-de-marie-malavoy-et-pierre-duchesne/2645198747001>, page consultée le 22 décembre 2013.

l'attaché de presse de Marie Malavoy justifiait la dissolution du précédent groupe par un conflit d'horaire entre ses membres²⁶.

Le choix des responsables de la consultation publique pose un problème majeur : ces deux experts ne sont pas représentatifs de la pluralité d'expertise disponible dans la société québécoise à propos de l'enseignement de l'histoire. Par exemple, plusieurs types d'expertise sont sous-représentés, dont celle détenue par des praticiens de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire, celle des didacticiens de l'histoire, celle des responsables de programme au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que l'expertise portant sur l'histoire de communautés spécifiques, telles que les communautés anglophones et autochtones. Cette non-représentativité rompt avec l'héritage du rapport Lacoursière et celle de l'éphémère groupe de travail formé en 2013 sous la supervision d'Alain Veilleux.

Considérant le manque de représentativité des deux responsables de la consultation publique, nous recommandons

- 1) Que le rapport final rédigé par Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid ne tiennent pas lieu de seul avis pour réformer l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.
- 2) Qu'un comité multidisciplinaire tel que ceux formés par Jacques Lacoursière ou par Alain Veilleux reçoive le mandat d'offrir une analyse complémentaire de l'état de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.

La mise en œuvre de la consultation : publicité et consultation publique

Menée initialement du 11 novembre au 13 décembre, la consultation publique s'est étendue sur une période relativement courte et fut peu médiatisée, comme le mentionnent respectivement un avis de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et une lettre ouverte de l'Association québécoise des enseignants en univers social²⁷. Au départ, la

²⁶ « Mathieu Le Blanc, évoque de son côté un conflit d'horaire entre les membres du comité qui ne pouvaient pas se réunir, selon lui, sur une base régulière. "Voyant que ce n'était pas productif du tout, on a mis en place une démarche plus efficace et qui va être pilotée par les deux experts annoncés mardi", fait-il valoir. Il promet par ailleurs que les membres de l'ex-comité seront consultés individuellement. » Mathieu, « Révision du programme d'histoire », *loc. cit.*

²⁷ Institut d'histoire de l'Amérique française : « Cela dit, ses membres souhaiteraient souligner qu'ils sont inconfortables avec le caractère directif du document, mais également avec la rapidité et la discrétion de ces consultations, qui sont peu propices à un débat public et ouvert sur cet enjeu important. » *Avis de l'Institut d'histoire de l'Amérique française dans le cadre de la consultation "Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire"*, 18 décembre 2013. <https://www.facebook.com/ihafqc/posts/605312659536531>, page consultée le 22 décembre 2013. Association québécoise pour l'enseignement en univers social : « Nous déplorons que le processus de consultation ait dû se faire dans la précipitation eu égard à l'importance des questions soulevées : un mois pour la consultation de nos membres et la rédaction d'un mémoire. Cela étant, nous nous interrogeons quant au sérieux du gouvernement, sachant que le comité de consultation proposait de nous entendre le 19 décembre alors qu'il est prévu que ledit comité doit remettre son rapport à la ministre le 1^{er} janvier... Entre dinde et tourtière, le comité peut-il réussir le tour de force de produire une synthèse crédible des mémoires reçus ? S'agit-il d'un réel exercice démocratique ou est-ce simulacre ? Accordons quand même le bénéfice du doute à ses auteurs. » Lise Proulx *et al.*, « Programme d'histoire - Le renforcement annoncé

consultation était censée rejoindre l'ensemble de la population québécoise, de manière à ce que celle-ci donne son avis sur l'enseignement de l'histoire. Marie Malavoy déclarait en conférence de presse : « *On veut écouter la population, qui a des choses à dire. C'est un enjeu qui concerne tout le monde*²⁸. »

La consultation n'a pas été publicisée dans les journaux ni par une annonce à l'Assemblée nationale ou en point de presse²⁹. Pourtant, Marie Malavoy affirmait le 2 septembre qu'elle présenterait elle-même le document lié à la consultation, une fois ce dernier terminé³⁰. Pour annoncer ce document et le lancement de la consultation, l'attaché de presse de Mme Malavoy a publié un communiqué de presse daté du vendredi 8 novembre. Seul le journal *Le Soleil* a relayé ce communiqué, le 12 novembre. Ainsi, les médias nationaux ont passé outre le lancement de la consultation. Jusqu'en date du 13 décembre, la consultation n'a pas été publicisée sur le compte Twitter et Facebook du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. On a omis de le faire, en stipulant que la diffusion du communiqué de presse permettait d'obtenir l'attention désirée³¹. Le 13 décembre coïncide avec la date de la fin de la consultation, ainsi que de la parution d'une lettre ouverte dans le *Devoir* qui étayait son manque de visibilité³².

Le 13 décembre en début d'après-midi, l'attaché de presse de Mme Malavoy fait paraître un communiqué de presse indiquant que la consultation publique sera prolongée jusqu'au 22 décembre. Pour la première fois, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport diffuse de l'information à propos de sa consultation publique par l'intermédiaire de son compte Twitter ainsi que sur sa page Facebook. Le tweet qui publicise le prolongement de la consultation récolte 11 gazouillis partagé [retweet], un nombre substantiel qui montre la pertinence de diffuser l'information sur Twitter aux 3 746 abonnés du MELS. Le journal *Le Soleil* et le portail du *Courier parlementaire* sont les seuls médias à relayer le communiqué de presse, qui n'obtient pas d'attention au niveau des médias nationaux³³. Aucune publicité n'accompagne cette relance³⁴.

est-il celui de l'enseignement? », *Le Devoir*, 12 décembre 2013, <http://www.ledevoir.com/societe/education/394947/le-renforcement-annonce-est-il-celui-de-l-enseignement>, page consultée le 22 décembre 2013. Voir aussi l'avis de Richard Goldfinch, président de la fédération des professeurs du secteur scolaire public et anglophone, représentant 8 000 membres : « We're wondering how honest the whole thing is quite honestly. It really is such a short turnaround period, it hasn't been well-publicized, do they already have in mind where they're going with this? Mmm, you might want to fill in that blank, yes. » Shuyee Lee, « English teachers group concerned about new history course », *CJAD News*, 20 décembre 2013, <http://www.cjad.com/cjad-news/2013/12/20/english-teachers-group-concerned-about-new-history-course>, page consultée le 22 décembre 2013.

²⁸ « Conférence de presse », *loc. cit.*

²⁹ Nous avons analysé en détail la manière dont le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a diffusé sa consultation publique.

³⁰ « Conférence de presse », *loc. cit.*

³¹ Communication personnelle avec le responsable des communications au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 6 décembre 2013.

³² Dans cette lettre, nous avons encouragé la population à participer à la consultation, en fournissant un lien Internet. Raphaël Gani, « Histoire : la consultation invisible... », *Le Devoir*, 13 décembre 2013 <http://www.ledevoir.com/societe/education/395078/histoire-la-consultation-invisible>, page consultée le 22 décembre 2013.

³³ Annie Mathieu, « Enseignement de l'histoire : la consultation publique prolongée jusqu'au 22 décembre », *Le Soleil*, 13 décembre 2013, <http://www.lapresse.ca/le->

Dans le communiqué, l'attaché de presse justifie le prolongement de la consultation ainsi : « Compte tenu de l'intérêt suscité par la consultation [...] celle-ci sera prolongée jusqu'au 22 décembre³⁵ ». Cette justification peut néanmoins être contestée à plusieurs égards. La consultation n'a pas été publicisée, il apparaît donc improbable que le grand public ait été intéressé d'y participer. Des chiffres avancés par la journaliste du *Soleil* vont d'ailleurs en ce sens. En date du 13 décembre, le MELS aurait récolté une trentaine de mémoires déposés auprès de la consultation. Dans un délai plus court, la consultation du groupe de travail mené par Jacques Lacoursière en 1995 avait été en mesure de récolter 53 mémoires³⁶.

La consultation publique a manqué de visibilité et ceci semble avoir eu des conséquences quant au nombre de commentaires/mémoires reçus. Ce manque de visibilité a freiné l'élargissement de l'espace du débat : les Québécois ne semblent pas avoir été informés adéquatement de la tenue de la consultation sur l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.

Considérant ce manque de visibilité de la consultation publique, nous recommandons

- 1) Que les prochaines étapes du processus décisionnel menant à une possible réforme de l'enseignement de l'histoire soient diffusées par les médias à la disposition du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 2) En liens avec notre recommandation sur la tenue d'une commission parlementaire; que soient organisées des audiences publiques et que celles-ci soient publicisées adéquatement, afin que les parties intéressées puissent faire valoir publiquement leur point de vue à propos de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.

Conclusion

Ce mémoire repose sur trois idées principales.

- 1) D'abord, ce mémoire illustre que le Parti Québécois a changé d'orientation entre 2006 et 2012 en regard des moyens jugés nécessaires pour mener une consultation portant sur la réforme l'enseignement de l'histoire. Entre 2006 et 2011, le Parti Québécois souhaitait la tenue d'une commission parlementaire. Une fois au pouvoir, le parti propose plutôt une consultation publique. La consultation publique n'est régie par aucun cadre législatif, comparativement aux commissions parlementaires. Cette absence de cadre législatif octroie notamment au gouvernement la possibilité de ne pas rendre publics les mémoires et les rapports qui lui sont fournis. En conséquence, le processus de consultation publique ne

soleil/actualites/education/201312/13/01-4720776-enseignement-de-lhistoire-la-consultation-prolongee-jusquau-22-decembre.php, page consultée le 22 décembre 2013.

³⁴ À notre connaissance et suite à une demande de renseignement faite en ce sens au MELS.

³⁵ « La consultation visant le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale prolongée », *loc. cit.*

³⁶ Mathieu, « Enseignement de l'histoire : la consultation publique prolongée », *loc. cit.*

contraint pas le gouvernement à présenter l'ensemble des points de vue énoncés par rapport à l'enseignement de l'histoire, et n'oblige pas le Parti Québécois à recueillir l'avis des députés des autres formations politiques sur cette question. Pourtant, André Boisclair soulignait dès 2006 l'importance de consulter les députés à ce sujet. Lors de la dernière session parlementaire, aucun député – tout parti confondu - ne s'est prononcé sur la consultation.

- 2) Ce mémoire rappelle aussi que le choix des responsables de la consultation publique a été contesté. En février 2013, un comité ministériel avait été formé pour étudier la réforme de l'enseignement de l'histoire. Suite à une rencontre avec la Coalition pour l'histoire dont les membres contestaient la composition du comité, et en raison de conflits d'horaire, le gouvernement a décidé de restreindre à deux experts la responsabilité de la consultation. Dès lors, plusieurs expertises se trouvent sous-représentées. L'expertise des enseignants d'histoire et celle des didacticiens, tout comme celle d'un spécialiste des communautés anglophones et autochtones manquera à l'appel au moment d'analyser les mémoires reçus en consultation publique, ainsi que lors de la rédaction du rapport final. Cette pluralité d'expertise se trouvait pourtant au cœur du groupe de travail mandaté en 1995 par le Parti Québécois et présidé par Jacques Lacoursière, tout comme celui formé sous la supervision d'Alain Veilleux en 2013.
- 3) Enfin, ce mémoire soutient que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a peu publicisé sa consultation publique. Aucune publicité n'a annoncé la consultation dans les journaux, contrairement aux audiences publiques du groupe de travail présidé par Jacques Lacoursière. Cette absence de budget publicitaire contraste avec l'investissement du gouvernement visant à publiciser à l'automne son projet de charte des valeurs. Ce projet a disposé d'un budget publicitaire d'environ deux millions dollars³⁷. Cette publicité semble avoir encouragé la participation citoyenne : 26 305 commentaires³⁸ ont été recueillis sur le site <http://www.nosvaleurs.gouv.qc.ca/fr>. Sans publicité, combien le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sera-t-il en mesure d'en recueillir ?

De plus, la ministre Malavoy n'a pas annoncé elle-même le lancement de la consultation. C'est plutôt son attaché de presse qui a produit un communiqué de presse qui fut généralement ignoré par les médias nationaux et uniquement relayé par le *Soleil*. Au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, on a omis de diffuser ce communiqué sur Twitter et Facebook, ce qui n'aurait engendré aucun coût supplémentaire. Enfin, la justification du prolongement de la consultation nous apparaît contestable. On avance que la consultation a suscité de l'intérêt. Or, la consultation n'a pas été publicisée, donc, a pu difficilement susciter l'intérêt; le

³⁷ « Charte des valeurs : budget publicitaire “comparable” au Plan Nord, selon Québec », *Radio-Canada*, 13 septembre 2013, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/09/13/001-budget-charte-plan-nord.shtml>, page consultée le 22 décembre 2013.

³⁸ Les commentaires recueillis lors de cette consultation n'ont pas été dévoilés. Voir à ce sujet : Josée Legault, « La consultation invisible », *Blogue du Journal de Montréal*, 22 octobre 2013, <http://blogues.journaldemontreal.com/joseelegault/politique-quebecoise/la-consultation-invisible/>, page consultée le 22 décembre 2013.

nombre de mémoires récoltés est ainsi inférieur à celui du groupe dirigé par Jacques Lacoursière.

Les idées avancées dans ce mémoire remettent en cause la légitimité de l'actuelle consultation publique sur l'enseignement de l'histoire. Il est de la responsabilité du gouvernement de consulter adéquatement les Québécois sur un enjeu majeur tel que l'enseignement de l'histoire. Les thèses soulevées dans ce mémoire au niveau du cadre législatif régissant la consultation, de la représentativité de ses responsables, et de la publicité liée à l'exercice consultatif indiquent qu'à ce stade-ci, il semble encore inopportun de suggérer des changements à l'enseignement de l'histoire. Il s'agit pour le moment d'accroître la légitimité de l'exercice consultatif mis en place par le gouvernement.

Recommandations

Considérant le changement d'orientation du Parti Québécois - de la proposition d'une commission parlementaire à la tenue d'une consultation publique -, nous recommandons

- 1) Que les élues du Québec soient consultées en commission parlementaire sur une éventuelle réforme de l'enseignement de l'histoire.
- 2) Que le gouvernement justifie davantage son choix d'une consultation publique et non d'une commission parlementaire.
- 3) Que le gouvernement donne l'assurance que les mémoires ainsi que le rapport final de la consultation publique soient rendus accessibles.

Considérant le manque de représentativité des experts responsables de la consultation publique, nous recommandons

- 1) Que le rapport final rédigé par Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid ne tiennent pas lieu de seul avis pour réformer l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.
- 2) Qu'un comité multidisciplinaire tel que ceux formés par Jacques Lacoursière ou par Alain Veilleux reçoive le mandat d'offrir une analyse complémentaire de l'état de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire.

Considérant le manque de visibilité de la consultation publique, nous recommandons

- 1) Que les prochaines étapes du processus décisionnel menant à une possible réforme de l'enseignement de l'histoire soient diffusées par les médias à la disposition du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 2) En liens avec notre recommandation sur la tenue commission parlementaire; que soient organisées des audiences publiques et que celles-ci soient publicisées adéquatement, afin que les parties intéressées puissent faire valoir publiquement leur point de vue à propos de l'enseignement de l'histoire.

Annexe 1. Bibliographie exhaustive au sujet de la consultation publique sur l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire

Documents de consultation

Beauchemin, Jacques et Nadia Fahmy-Eid, « Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire », Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

Beauchemin, Jacques et Nadia Fahmy-Eid, « For the Reinforcement of the Teaching of Québec History in Elementary and Secondary School », Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

« Consultation publique portant sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire », site web du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

« La consultation visant le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale prolongée jusqu'au 22 décembre », communiqué de presse, 13 décembre 2013.

« Lancement de la consultation visant le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale », communiqué de presse, 8 novembre 2013.

Médias

Bédard, Raymond et Félix Bouvier, « Enseignement de l'histoire – L'instrumentalisation n'est pas là où on la croit », *Le Devoir*, 4 décembre 2013.

Cardin, Jean-François, « Insultes et confusion épistémologique », *Le Devoir*, 4 décembre 2013.

Chartier, François, « Lettre – À la défense de la connaissance de l'histoire », *Le Devoir*, 3 décembre 2013.

Courrier parlementaire, « Prolongation de la consultation jusqu'à dimanche prochain », 16 décembre 2013.

Gani, Raphaël, « Histoire : la consultation invisible... », *Le Devoir*, 13 décembre 2013.

Gani, Raphaël, « Histoire : à quand la consultation publique? », *Le Devoir*, 7 octobre 2013.

Gervais, Lisa-Marie, « Un cours d'histoire trop "orienté" au goût des profs », *Le Devoir*, 30 novembre 2013.

Lee, Shuyee, « English teachers group concerned about new history course », *CJAD*, 20 décembre 2013.

Lepage, Pierre, « Nos peuples autochtones gagnent à être connus », *La Presse (web)*, 9 décembre 2013.

Marineau, Henri, « Un cours d'histoire "trop politique"! », *Québec Hebdo*, 1^{er} décembre 2013.

Mathieu, Annie, « Enseignement de l'histoire: la consultation prolongée jusqu'au 22 décembre », *Le Soleil*, 13 décembre 2013.

Mathieu, Annie, « Marie Malavoy songe à un sommet consacré aux enseignants », *Le Soleil*, 5 décembre 2013.

Mathieu, Annie, « Enseignement de l'histoire: un programme à l'essai en 2014 », *Le Soleil*, 12 novembre 2013.

Proulx, Lise, *et al.*, « La Réplique > Programme d'histoire – Le renforcement annoncé est-il celui de l'enseignement? », *Le Devoir*, 12 décembre 2013.

Robitaille, Antoine, « Enseignement de l'histoire – Attaque injuste », *Le Devoir*, 4 décembre 2013.

Autres contributions

Association québécoise pour l'enseignement en univers social (AQEUS), « Faits saillants des résultats de la compilation en ligne », site web de l'AQEUS, 6 décembre 2013.

Brunet, Marie-Hélène, « Histoire des femmes, problématisation et histoire nationale », site web THEN/HiER, 25 novembre 2013.

Brunet, Marie-Hélène, « Une histoire sans les femmes est une histoire désengagée », *HistoireEngagée*, 22 novembre 2013.

England, Marjorie, « Concernant la consultation publique pour le programme d'histoire au secondaire », compte Twitter, 29 novembre 2013.

FSE-CSQ, « La CSQ et la FSE en faveur du renforcement de l'enseignement de l'histoire », communiqué de presse, 9 décembre 2013.

Goyette, Julien, « Enseignement de l'histoire : un grand esprit de sérieux », *HistoireEngagée*, 5 décembre 2013.

Lanoix, Alexandre, « Numéro thématique sur l'enseignement de l'histoire », *HistoireEngagée*, 21 novembre 2013.

SCCUQ, « Enseignement de l'histoire : une consultation éclair qui néglige l'avis des enseignants », communiqué de presse, 2013.

Mémoires déposés à la consultation publique

Association d'études canadiennes, *Mémoire soumis dans le cadre de la Consultation publique portant sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire*, 2013.

Association québécoise pour l'enseignement en univers social (AQEUS), *Mémoire présenté par l'AQEUS en réponse au document de consultation : Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire*, 2013.

Bourdeau, Jean Philippe, *Mémoire en lien à la consultation sur le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté*, 22 novembre 2013.

CSQ, *Oui au renforcement de l'enseignement de l'histoire au secondaire*, Avis présenté par la CSQ au MELS en réponse au document de consultation « Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire », décembre 2013.

FNEEQ-CSN, *Avis sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au secondaire*, Dans le cadre d'une consultation publique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport visant le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire, 13 décembre 2013.

Groupe des responsables de l'univers social (GRUS), *Mémoire du GRUS dans le cadre de la consultation du MELS*, 2013.

Institut d'histoire de l'Amérique française, *Avis de l'Institut d'histoire de l'Amérique française dans le cadre de la consultation "Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire"*, 18 décembre 2013.

Stan, Catinca Adriana, *L'élève, entre sujet historique et citoyen : deux facettes de l'apprentissage de l'histoire*, 16 décembre 2013.

Yelle, Frédéric, Alexandre Joly-Lavoie et Julia Poyet, *Histoire et citoyenneté : Présent, passé, avenir*, 2013.

Annexe 2. Comparaison des demandes de la Coalition pour l'histoire/Fondation Lionel-Groulx et les mesures pour le « renforcement de l'histoire nationale » proposées par le Parti Québécois depuis 2012

	Propositions de la Coalition pour l'histoire/Fondation Lionel-Groulx	Propositions gouvernementales
Secondaire	Coalition pour l'histoire : « Revoir le programme d'histoire de 3e et 4e secondaire, afin de redonner à la question nationale et à l'histoire politique la place qui leur revient dans le contenu du programme ³⁹ . »	« La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Pierre Duchesne, ont lancé aujourd'hui une démarche gouvernementale qui mènera au renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire, au secondaire et au collégial. [...] “Le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale a comme objectif d'offrir aux élèves du Québec une formation plus approfondie ainsi que de valoriser l'identité et la culture québécoises”, a ajouté la ministre Malavoy ⁴⁰ . »

³⁹ Lavallée, « Une histoire javellisée au service du présent », *loc. cit.*, p. 47.

⁴⁰ « Renforcement de l'identité : cours d'histoire nationale - Le gouvernement du Québec annonce sa démarche pour renforcer l'enseignement de l'histoire nationale », *site web du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, Montréal, 2 septembre 2013, <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/actualites/affichage-des-nouvelles/article/5273/>, page consultée le 22 décembre 2013.

Cégep	« [La Coalition propose] que la formation générale commune au collégial prévoie que les élèves soient en mesure de comprendre l’histoire et les caractéristiques de la société québécoise actuelle. La Fondation Lionel-Groulx, quant à elle, non seulement soutient cette revendication, mais propose de surcroît que, pour atteindre cet objectif, soit instauré un cours obligatoire d’histoire nationale dans la formation générale de tous les étudiants du réseau collégial québécois ⁴¹ . »	« Le nouveau cours obligatoire permettra aux étudiantes et aux étudiants du collégial de comprendre les origines et les caractéristiques du Québec contemporain, son évolution sur le plan de l’histoire et de la culture ainsi que ses débats politiques et identitaires ⁴² . »
Université	Fondation Lionel-Groulx : « Fonder un cinquième centre à l’Institut national de recherche scientifique, l’INRS, qui serait exclusivement consacré à l’histoire politique du phénomène national au Québec. En plus d’assurer ses missions d’enseignement et de recherche, le nouveau centre pourrait coordonner l’octroi de chaires de recherche sur le Québec dans les universités québécoises ⁴³ . »	« La Politique nationale de la recherche et de l’innovation prévoit la création de nouvelles chaires québécoises de la recherche dont les activités seront notamment centrées sur le thème de l’identité québécoise. Les deux premiers groupes seront consacrés à l’histoire et à la langue française ⁴⁴ . »

⁴¹ Gilles Laporte et Myriam D’Arcy, « Je ne me souviens plus. L’état désastreux de l’enseignement de l’histoire nationale dans le réseau collégial public du Québec », *Fondation Lionel-Groulx*, novembre 2010, p. 6, <http://www.fondationlionelgroulx.org/IMG/pdf/je-ne-me-souviens-plus.pdf>, page consultée le 22 décembre 2013.

⁴² « Implantation d’un cours d’histoire du Québec contemporain au collégial », site web du Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/annexes_pour_communiques/Com2013-09-02_Feuillet_ImplantationCoursHistoire_QuebecContemporain.pdf, page consultée le 22 décembre 2013.

⁴³ Éric Bédard et Myriam D’Arcy, « Enseignement et recherche universitaires au Québec : L’histoire nationale négligée », *Fondation Lionel-Groulx*, septembre 2011, p. 6, <http://www.fondationlionelgroulx.org/IMG/pdf/l-histoire-nationale-negligee.pdf>, page consultée le 22 décembre 2013.

⁴⁴ « Politique nationale de la recherche et de l’innovation – Priorité emploi », site web du Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, octobre 2013, http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/RST/PNRI/MESRST_PNRI_politique_nationale_recherche_innovation.pdf, page consultée le 22 décembre 2013.